

1 Cour pénale internationale.
2 Chambre de première instance 1.
3 Situation en République démocratique du Congo, affaire le Procureur contre Thomas
4 Lubanga Dyilo, n°ICC-01/04-01/06.
5 Mardi 29 janvier 2008.
6 Audience à huis clos *ex parte*, réservée au Bureau du Procureur et à l'Unité d'aide aux
7 victimes et aux témoins.
8 L'audience est ouverte à 11 h 35.
9
10
11
12
13
14
15 Pages 1 à 6 Expurgées – Audience à huis clos
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25 L'audience est levée à 12 h 09.